



COVID-19

L'IFESSU : REPRISSE DES FORMATIONS DANS SES CENTRES ET DANS LES LOCAUX DE SES CLIENTS, AVEC DES PROCEDURES ADAPTEES

CORONAVIRUS

POINT DE SITUATION - FORMATIONS

COMMUNICATION DU 29 AVRIL 2020

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

La pandémie du Coronavirus - COVID19 n'est pas derrière nous.

Nous devons continuer à lutter contre ce virus.

Suite à l'annonce du Premier Ministre, le 28 avril dernier, dans l'hypothèse des allègements du confinement, si les indicateurs demeurent positifs, l'IFESSU organisera la reprise de son activité afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent et le peuvent de poursuivre leurs actions de formation interrompues ou reprendre les projets en attente.

Cette reprise est évidemment conditionnée par différents paramètres sanitaires et réglementaires et ne pourra se faire que progressivement, géographiquement et dans des conditions adaptées permettant le respect des gestes barrières.

Dans cette hypothèse de reprise, nos activités de formations vous seront proposées, directement dans vos locaux ou dans nos centres de formations selon un nouveau calendrier et des tarifs que nous vous communiquerons dès que possible.

Afin de préserver la santé de l'ensemble de nos stagiaires et nos collaborateurs, nous mettons en place des procédures que vous trouverez ci-contre.

L'IFESSU se réserve le droit d'interdire l'entrée en formation de tout stagiaire présentant les symptômes du Coronavirus - COVID19.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et votre bienveillance afin de passer ensemble cet épisode sanitaire et économique compliqué pour toutes les entreprises.

Toute l'équipe de l'IFESSU reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

François DEVILLERS

PROCEDURES SPECIFIQUES COVID 19 DANS LES CENTRES IFESSU

- Limitation du nombre de stagiaires dans les salles de formations pour respecter la distanciation sociale préconisée.
 - Limitation des stagiaires dans les salles de pause
 - Marquage au sol.
 - Port d'une visière de protection obligatoire pour les formateurs.
 - Port du masque fortement conseillé pour les stagiaires dans les salles lors des cours théoriques.
 - Port du masque et gants obligatoire pour les stagiaires lors des exercices pratiques.
 - Mise à disposition de solutions hydro-alcooliques.
 - Nettoyage / désinfection systématique de tous les équipements manipulés,
 - Adaptation des programmes de formation (notamment pour l'enseignement des gestes de 1er secours)
 - Nettoyage / désinfection quotidien des poignées de portes, interrupteurs, ...
 - Respect des consignes et gestes barrières
- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Institut de Formation et d'Équipement Sécurité Santé et Soins d'Urgence

IFESSU - SARL AU CAPITAL DE 7000 € siège social: 7, rue du moulin à poudre 76150 Maromme. Tél. 02 35 63 96 13 www.ifessu.com - N° de déclaration 23760369376

Siret 478 766 918 00047 - APE 8559 A - RCS Rouen Centre de formation agréé SSIAP - SST niv. 1 et 2 - CQP APS et CQP ASC - Autorisation CNAPS FOR-076-2022-01-17-20160583103

Agence IDF: Imm LE COLBERT, 2 rue Le Corbusier - 95190 GOUSSAINVILLE - Tél. 01 39 90 46 32 - Siret 478 766 918 00054 - Autorisation CNAPS FOR-095-2022-07-21-20170597942

Agence SUD EST : 227 Rue Albert Métras - ZA de la Teppe - 01250 CEYZERIAT - Tél. 04 74 51 07 78 - Siret 478 766 918 00070 - Autorisation CNAPS FOR-001-2022-02-20-20170591012